Un avis éclairé sur la pollution lumineuse !


© PHOTO JDN

Possédez-vous un éclairage nocturne au jardin ou aux abords de votre maison ? De manière générale, ces artifices mettent en valeur votre habitat et sécurisent, à première vue notre environnement. Sous bien des égards toutefois, ces éclairages causent des désordres parfois fatals à la biodiversité que chacun d'entre-nous tente de maintenir, voire recréer.

Savez-vous, par exemple, qu'une centaine d'insectes utiles mourront chaque nuit autour d'un lampadaire ! Certains s'y brûleront les ailes, d'autres seront les proies de chauve-souris attirées par ce puits écologique qui provoque une sur prédation.

Les oiseaux migrateurs semblent être les animaux les plus perturbés par la pollution lumineuse mais rares sont les particuliers comme nous responsables de telles émissions.

Par contre, un éclairage au sol, d'aussi faible intensité soit-il est aussi capable de faire fuir la faune utile du sol. Ainsi, la plupart des invertébrés fuient la lumière et dès lors ne remplissent plus leur rôle de décompositeur ou simplement disparaissent de la précieuse chaîne alimentaire d'autres espèces prédatrices : musaraignes, hérissons…

Un autre impact imprévu : la végétation ne rentre pas en dormance aux abords d'une source de lumière intense. Il n'est pas rare de constater des arbres produisant des feuilles en plein hiver sous l'éclairage public.

Vous l'avez compris, nous avons la possibilité de réduire nos impacts négatifs sur notre environnement, et cela pratiquement sans effort.

L'installation de minuteries ou d'éclairages économiques à détecteur de mouvement limiteront les désagréments. Illuminer, certes mais à bon escient et au bon moment.

Les éclairages de vos façades seront redirigés vers le sol ou équipés de réflecteurs. A quoi bon éclairer le ciel.

Vous connaissez la légende du Colibri, si chère à Pierre Rhabi. Ce petit oiseau tentant d'éteindre un incendie de forêt en arrosant goutte par goutte. Ce dernier répondit aux autres animaux sauvages qui se moquaient de lui : «Moi, je fais ma part du boulot !»

Une goutte dans la mer pensiez-vous ?

Non : certaines villes commencent à mettre en place des arrêtés préfectoraux. D'autres actions sont en cours de sensibilisation. Vous pouvez en être facilement. D'ailleurs venez poursuivre ce débat sur notre forum. Vous y découvrirez nos liens transversaux très étonnants et enrichissants et pourrez également participer à notre sondage.

N'oubliez pas le forum jardins-du-nord.fr, une foule de judicieux conseils partagés par des passionnés vous feront découvrir le jardinage autrement : facile, respectueux et accessible pour tous !

John Guillaume